



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

108 heures annualisées, le rejet est unanime. Les décrets Darcos doivent être abrogés!

Dans tous les départements, les collègues expriment leur profond mécontentement face à la mise en œuvre des Décrets Darcos. Ceci se traduit, notamment, par de multiples initiatives qui expriment le rejet massif par les collègues des mesures DARCOS dans tout le pays, par exemple:

- Grève massive à Paris le 16 octobre
- Val de Marne : 3 IEN sont contraints de sursoir à la mise en œuvre des 108 heures devant la mobilisation des enseignants avec les syndicats SNUDI-FO et SNUipp et parfois les élus.
- Manifestation de 300 collègues du Maine et Loire représentant 180 écoles le 8 octobre, en direction du Préfet et de l'I.A., à l'appel du SNUDI FO et du SNUipp pour le retrait des décrets DARCOS.

Toutes ces initiatives posent la question : comment faire pour obtenir satisfaction ?

Dans le Maine et Loire, lors de ce rassemblement, le SNUDI-FO et le SNUipp-FSU ont adopté la motion suivante :

« Le SNUipp et le SNUDI FO appellent à la tenue dès la semaine prochaine d'assemblées de secteurs pour préparer une Assemblée générale départementale le 22 octobre prochain à 15 heures à la bourse du travail d'Angers afin d'envisager les mesures nécessaires pour l'abrogation des décrets Darcos instituant l'aide personnalisée.

Le SNUipp et le SNUDI FO se prononcent pour une initiative nationale (grève, manifestation au ministère) pour exiger l'abrogation des décrets Darcos. »

Le SNUipp et le SNUDI FO se prononcent pour une initiative nationale (grève, manifestation au ministère) pour exiger l'abrogation des décrets Darcos. »

Ils ont raison !

Le Bureau National du SNUDI-FO s'adresse immédiatement aux autres organisations syndicales nationales pour répondre ensemble positivement à l'AG du Maine et Loire.

Défendre l'école publique républicaine, défendre notre statut de fonctionnaire d'Etat et les garanties qui s'y rattachent, c'est se regrouper, se mobiliser pour l'abrogation des décrets qui :

- disloquent notre statut avec l'annualisation de 108 h de nos obligations de service et la mise sous tutelle des personnels par les collectivités territoriales,
- suppriment 2 heures d'enseignement pour les élèves,
- remettent en cause l'école maternelle et l'enseignement spécialisé,
- annoncent des milliers de suppressions de postes,
- attaquent notre droit de grève (loi du 20 août 2008) et notre droit aux réunions d'information syndicale sur le temps d'enseignement.

Le Bureau National du SNUDI-FO appelle les enseignants des écoles à se réunir à tous les niveaux : circonscription, secteur et département pour exiger dans l'unité avec les sections syndicales l'abrogation des décrets Darcos.

Montreuil le 17 octobre 2008

Dernière minute : Le SNES-FSU et la CGT se sont retirés de la discussion avec le ministre sur les « 16 points de convergence du lycée ». La CAPN des certifiés du 15 octobre a adopté le vœu présenté par FO pour l'abandon de la « réforme du lycée ». L'UNSA et la CFDT ont voté contre.